

## Fiche programme

JPI AMR :

Antimicrobial Resistance

**Infos clés (appel 2019) :****BUDGET :** 2M€

Financier : ANR

Financement : **250 K€ maximum par partenaire français, 300 K€ si coordinateur****DUREE :** 3 ans maximum**DEPOT RÉCURRENT** (1 fois par an) : en 2 étapes (février : pré-proposition / juin : proposition complète)**SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE :**  
*en discussion***Description générale :**

La *Joint Programming Initiative on Antimicrobial Resistance*, (JPIAMR), est une initiative permettant de faciliter et **promouvoir le développement de la recherche dans le domaine des résistances antimicrobiennes** dans une perspective « One Health », autour de 6 piliers : thérapeutique/ diagnostique / surveillance/ transmission/ environnement/ intervention

Le 9ème appel à projet vise à promouvoir des recherches internationales innovantes sur le développement et l'amélioration d'outils de **diagnostics**, et d'outils, technologies et méthodes de **surveillance** :

1. Développer des stratégies, outils, technologies et/ou méthodes pour détecter et surveiller les résistances antimicrobiennes, et la dynamique conduisant à la résistance.
2. Etudier les voies pour faciliter et implémenter l'utilisation de stratégies, technologies, et/ou méthodes pour la détection, la surveillance des résistances antimicrobiennes et la dynamique conduisant à la résistance.

**Conditions d'éligibilité (appel 2019) :****Entités éligibles :**

Secteur académique (Université, établissement d'enseignement supérieur, organisme de recherche public...), Secteur clinique (**hôpitaux et autres établissements de santé**), secteur privé (entreprises de toute taille).

**Consortium** : entre **3 et 6 partenaires** en provenance d'au minimum 3 pays différents éligibles au programme (*Afrique du Sud, Allemagne, Canada, Espagne, Finlande, Italie, Israël, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède et des pays à revenus faibles et intermédiaires d'Afrique et d'Asie*).

- Possibilité **d'inclure des pays à revenus faibles ou intermédiaires**. Deux agences de développement financent certains pays d'Afrique et d'Asie
- le **nombre maximal de partenaires pourra être augmenté de 6 à 7** si le consortium contient des partenaires en provenance de pays sous-représentés (*Lettonie, Pologne, République Tchèque*)
- Les partenaires non éligibles à un financement pourront participer s'ils sont capables de sécuriser leur propre financement

**Processus d'évaluation :**

- Trois critères principaux : Excellence, Impact, Implémentation
- Pré-proposition évaluée par 3 évaluateurs
- Les pré-projets retenus sont invités à déposer une proposition complète
- Propositions complètes évaluée par 3 évaluateurs
- Classement final établis, recommandation du CSC aux agences de financement. Décision finale transmise aux coordinateurs.

**Conditions de financement pour la France (appel 2019) :**

*Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre*

**Coûts directs éligibles** : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

**Coûts indirects éligibles** (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

**Taux de financement** : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

**Conditions de soumission :**

Soumission sur un portail en ligne  
Dossier en anglais  
Dépôt en 2 étapes

**Informations complémentaires :**

Contact ANR :

Dr. Virginie Mouchel

Phone: 33 (0) 1 78 09 80 44

Email: [jpi-amrcalls@agencerecherche.fr](mailto:jpi-amrcalls@agencerecherche.fr)